

ainsy que si le dit *Juchereau de St. Denis*, et ses enfans estoient issus de noble et ancienne race, sans que pour ce, ils soient tenus de nous payer, et à nos successeurs Roys, aucune finance et indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous luy avons fait et nous faisons don par ces dites présentes.

"Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenant nos cours de parlement, chambre des comptes et cours des *Aydes* à Paris, et autres cours, que ces présentes, nos lettres d'annoblissements, ils fassent registrer et du contenu d'icelles jouir et uzer le dit *Juchereau de St. Denis*, et ses enfans nés et à naistre en loyal mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens, nonobstant toutes ordonnances et révocations, tant anciennes que modernes, réglemens et arrests à ce contraires, auxquels nous avons pour ce regard seulement derogé et dérogeons par ces dites présentes. Car tel est nostre plaisir.

"Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à ces dites présentes.

"Donné à Versailles, au mois de fevrier, l'an de grace mil six cent quatrevingt douze, et de nostre regne, le quarante neufiesme.

(Signé), "LOUIS."

"Et sur le reply, par le Roy.

"PHELYPEAUX," avec paraphe.

"scellées du grand sceau en cire verte, sur lacs de soye cramoisy et verte, et à costé viza—
"BOUCHERAT."

II.—Nicolas Juchereau de Saint-Denis eut deux fils :

1o. Charles Juchereau de Saint-Denis (1655).

2o. Ignace Juchereau du Chesnaye (1658).

Charles Juchereau de Saint-Denis alla en Louisiane et de là en France où il fit souche.

III.—Ignace Juchereau du Chesnaye eût pour fils aîné :

IV.—Joseph Antoine Thomas Juchereau du Chesnaye (1704).

1o. Marie Eustache Juchereau du Chesnaye (1741).

2o. Antoine Juchereau du Chesnaye.

Marie Eustache se rendit en France après la cession.

V.—Antoine Juchereau du Chesnaye, laissa :

VI.—Antoine Louis Juchereau du Chesnaye.

VII.—Antoine Narcisse Juchereau du Chesnaye.

VIII.—Henri, Théodore Juchereau du Chesnaye.

Je n'ai donné dans cette courte généalogie que l'aîné ou les deux aînés des fils, selon la nécessité du cas, pour établir clairement la filiation.

Les services de Nicolas (II) sont suffisamment exposés dans les lettres de noblesse susdites.

Ignace (III) possédait le Fief de Beauport qui contenait les arrières-fiefs suivants : de Courville, du Chesnaye, de la Ferté, de Saint-Denis, du Buisson, du Fargy, de Saint-Martin, de Saint-Michel et de Rainville.

Joseph Antoine (IV) se distingua à Carillon et dans plusieurs batailles. Il fut décoré de la croix de Saint-Louis et assista à la bataille des Plaines d'Abraham.

Antoine (V) fit partie de la première Chambre d'Assemblée.

Antoine (VI) représenta le comté appelé alors Hampshire et plus tard Portneuf. Il devint membre du Conseil législatif.

Antoine (VII) assista à la bataille de Chateauguay et à celle de Chrysler's Farm. Il fut décoré de la médaille militaire.

M. Henri-Théodore Juchereau du Chesnay, dont nous publions le portrait, est né à Québec le 2 avril 1836. Il fit ses études au séminaire de Nicolet et entra, en 1855, comme simple soldat dans les zouaves Canadiens, commandés par le capitaine Zéphirin Leblanc. En 1858, lors de la formation du 100e régiment, il reçut une commission de lieutenant et fournit quarante hommes. Il servit dans ce régiment au Canada, en Angleterre et à Gibraltar, où il passa dans le 25e régiment, King's Owns Borders," et servit jusqu'en 1862.

Le 21 novembre 1862, il fut nommé major du de brigade du 7e district militaire, à la Rivière-du-Loup. En 1876, il succéda au lieutenant-colonel Casault, décédé, en qualité de député adjutant-général du 7e district militaire, position qu'il occupa encore.

Le colonel Du Chesnay a épousé, en 1867, en premières noces, Mlle Marie-Louise Perret, des Prises de Montalcher, Neufchâtel (Suisse), et en deuxièmes noces, en 1882, Mlle Emma Tessier, fille de feu l'honorable juge Ulric Tessier.

Les Juchereau du Chesnay et Juchereau de Saint-Denis sont alliés aux principales familles canadiennes et à un grand nombre de familles françaises. En parcourant leurs généalogies, on constate, en effet, des alliances avec les : de Lestingent de Saint-Martin, Ruette d'Auteuil, Aubert de Gaspé, de Vitry, d'Ailleboust, d'Amour de la Morandière, de Vilescas, de Casel, de Lantillac, Herve de Saint-Denis, de Luppé, de Noël, de Repentigny, Léonard de Beaujeu, Chartier de Lotbinière, Mantel de Brouage, de L'Espinasse, Fleury de la Gorgendière, Taschereau, de Salaberry, de Saint-Ours, Boucher de la Bruère, Panet, etc., etc., car la liste en est si longue qu'il faudrait un cadre plus grand que celui dont je dispose.

Les Juchereau de Saint-Denis ont fourni à la France plusieurs hommes distingués : Marie-Eustache Juchereau de Saint-Denis, qui coopéra à la conquête de la Corse ; directeur de la manufacture d'armes de Charleville, où il fut tué en 1792, dans une émeute.

Son fils, Antoine Juchereau de Saint-Denis, général et diplomate remarquable, dont on trouve souvent le nom dans l'histoire des guerres de la Péninsule et d'Algérie. Il fut un des plus brillants généraux de la première partie de ce siècle.

Son fils, Eustache J. de Saint-Denis, se distingua aussi dans la diplomatie.

Le marquis Herve de Saint-Denis, le savant orientaliste, qui vient de mourir à Paris, en novembre 1892, appartenait à cette famille.

Si belles que soient toutes ces alliances, si brillantes que soient beaucoup de nous que je viens de citer, le colonel Du Chesnay n'en est pas plus fier pour cela ; du vieux manoir de Beauport, il ne reste guère ; les fiefs et arrières-fiefs ne sont plus, mais il est un héritage qui n'a pu disparaître, l'HOMME, et certes il est bien conservé dans la famille et surtout par l'excellent commandant du district militaire de Québec.

Ayant toujours le devoir pour guide, si le colonel du Chesnay a pu arriver à une des plus belles positions militaires du pays, il s'en est acquise une plus grande encore dans l'estime de ses concitoyens.

Et, ce soir, quand le vieux Jean Juchereau lira LE MONDE ILLUSTRE, dans le salon du Père Eternel, où il a ses grandes et petites entrées depuis plus de 220 ans, il verra avec plaisir que ses descendants n'ont pas boudé à la besogne et qu'ils ont su toujours faire respecter son nom.

Henri-Théodore Juchereau

ETYMOLOGIES

ILES DORVAL

Les îles Dorval sont situées à une demi-lieue de Lachine, vers la Pointe Claire. Elles sont au nombre de trois : la plus grande a une étendue d'à peu près cent arpents, les deux autres sont beaucoup moins considérables.

Elles portèrent d'abord le nom de M. de Courcelles, qui s'y arrêta probablement dans son expédition de 1670.

Elles furent concédées par Frontenac à l'abbé de Fénélon, frère du célèbre archevêque de Cambrai, qui y établit une mission.

A son départ du Canada, M. de Fénélon les légua au séminaire de Montréal qui les vendit à un M. Bouchard de Dorval, d'où leur nom.

En 1860, sir George Simpson, gouverneur de la Baie d'Hudson, alors propriétaire de ces îles, y reçut le prince de Galles.—P.-G. R.

UN VOL

A. M. J.-B. BÉRARD

Sept heures du matin, au début de l'automne.
Le soleil se levait dans un ciel qui moutonne,
Et la brume noyait à demi ses rayons ;
L'air piquait, et le vent roulait en tourbillons
Les feuilles que chaque arbre, éplore, plein d'alarmes,
Laisait sur les trottoirs tomber comme des larmes.

Matineux et bavards comme les passereaux
Qui viennent pépier, dès l'aube, à nos carreaux,
Les laitiers commencent à servir leurs pratiques ;
Les buvettes ouvrent ; les garçons de bouiques,
Craignant d'être en retard, trottaient lestement ;
Mille bruits s'éveillaient, et le sourd roulement
Des fardiers de louage annonçait que la ville
Avait déjà repris son mouvement fébrile.

La foule s'agitait comme une onde qui bout.
Et moi, que le soleil trouve toujours debout,
J'écoutais la rumeur, à chaque instant accrue,
Qui dans l'air glacial s'élevait de la rue,
Je regardais—ayant enrouvert les volets
Vaguement écarter de rong'âtres reflets—
Les feuilles tournoyer à flots devant les portes ;
Et je les comparais à ces illusions mortes
Qui, gardant de l'espoir comme un rayon moqueur,
Tourbillonnent encor sur les chemins du cœur.

Tout à coup, à travers le grand bruit monotone
De la rue, un refrain de romance bretonne,
Dit sur un ton vibrant d'inénarrable émoi,
Sur les ailes du vent arriva jusqu'à moi,
Comme l'écho perdu d'une douleur immense.

Je me penchai pour voir d'où venait la romance.

Presque en face, debout sur le trottoir glacé,
Un pauvre mendiant aveugle et tout cassé
Vers les passants tendait vainement sa sébile,
D'un bras peut-être anéanti que débile,
La bouche épanouie et souriant aux cieux.

Tout près stationnait, morne et silencieux,
L'attelage chétif d'un laitier.

L'haridelle
Qui traînait les bidons, patiente et fidèle,
Malgré les coups de fouet et les cris du passant,
Attendait, sans broncher, son conducteur absent,
Sans doute oubliant l'heure au fond d'une buvette.

Dans la placidité d'une douleur muette,
Le cheval, tête basse, avait l'air de songer,
Faisant peut-être un rêve où n'aurait pu plonger
L'instinct du maître moins clairvoyant et moins sage.
Quelquefois l'animal relevait son visage
—Où se lisait pour moi quelque chose d'humain—
Vers celui qui chantait, une sébile à la main,
Comme s'il eût compris que des liens intimes
Devaient les rapprocher, eux les sombres victimes
De l'âge et du travail dont souvent il saignait,
Et comme s'il eût plaint, lui que nul ne plaquait,
L'homme devant lequel le passant égoïste
Se détournait.

Toujours le vieillard, seul et triste,
Aux rafales jetait les pleurs de sa chanson,
Toujours l'arbre laissait ses feuilles à foison
Choir à ses pieds, avec un frôlement morose.

Soudain, cherché au vent, une fillette rose
Passa près du vieillard, distraite lui jeta
Un rapide coup d'œil, brusquement s'arrêta,
Mit la main au sachet que l'air avait vu sa mante...
Mais un geste accusant une fureur charmante
M'indiqua que l'enfant maudissait le hasard
Qui vous fait oublier votre bourse au départ.

Cependant du laitier l'enfant voit la charrette,
Elle jette autour d'elle un regard qui furette,
Cherchant si des malins ne l'observeront point,
L'uis le temps de tourner, elle enlève du poing
De l'aveugle, surpris et pantant, son écuelle,
Sautte sur le brancard où le cheval chancelle,
Saisit un des bidons, le couche sur le flanc,
En fait couler de suite un mi ce filet blanc,
Se laisse choir, remet au vieux l'écuelle pleine
De lait encor fumant, et, sans se rendre haleine,
A toutes jambes fuit, folle, comme à tâtons
Et perdue à travers la houle des pistons,
Furtive, et retournant de temps en temps la tête.

Et j'ai trouvé le vol aussi plaisant qu'honnête.

A. M. J.-B. Bérard